

transigées ne justifie pas plus que l'établissement d'une agence.

Dans le cas de Louiseville, où notre agence existait depuis 12 ans et où nous faisons un bon montant d'affaires, la banque d'Hochelega, s'est décidée l'été dernier à ouvrir une succursale. En apprenant cette décision et cette institution s'étant déjà trop engagée pour revenir sur ses pas, vos directeurs sont entrés en négociations avec son conseil d'administration et le résultat est indiqué dans le rapport qui vous est soumis. Vos directeurs sont convaincus qu'à cet endroit, deux banques ne pouvaient pas faire des affaires profitables.

Pendant que je suis à traiter cette question, qu'il me soit permis de souhaiter que les banques en général, et en particulier les banques de cette province, en viennent à une entente de manière à empêcher une concurrence aussi active. Dans la province de Québec, on ne compte qu'à 41 localités dans lesquelles des banques ou des succursales de banques sont établies, dans Ontario, on compte 135 centres commerciaux qui ont ces institutions et la Nouvelle-Ecosse dont les limites sont si restreintes en possède 37. Je suis parfaitement convaincu qu'en bien des endroits de cette province, une agence de banque pourrait être établie avec profits satisfaisants, contribuant en même temps à l'avancement général du pays.

Au sujet des nouvelles succursales à établir, la banque a l'intention de se guider autant qu'il est possible d'après la circulation de son papier, vu que sans la circulation du billet, les succursales de campagne ne peuvent pas rapporter profit.

La pratique suivie par un grand nombre de banques d'établir des succursales locales sur presque chaque rue et à chaque coin d'importance de la cité, nous a beaucoup nui pour nos affaires et la circulation de notre papier au Bureau-Chef. Il y a quelques années, nous avions beaucoup de clients sur la rue Sainte-Catherine Est, sur la rue Saint-Laurent, au village Saint-Jean-Baptiste, sur la rue Notre-Dame Ouest et à la Pointe Saint-Charles, et un grand nombre de ces clients nous ont été enlevés par d'autres banques établies en ces localités. Nous nous trouvons en conséquence obligés, ou d'entrer en concurrence serrée avec les institutions sœurs si entreprenantes, ou d'établir des succursales au dehors de Montréal, pour tenir nos affaires au même degré, et si possible les augmenter.

Vos directeurs ont résolu, pour le moment, du moins, de suivre cette dernière ligne de conduite qui, après tout, leur apparaît comme étant la plus avantageuse.

Quant aux affaires générales de l'année qui vient de finir, le bas prix des céréales a sérieusement affecté les provinces d'Ontario et de Manitoba. Mais quant à la province de Québec, qui est acheteur et non producteur de blé et de farine, les bas prix lui ont été plutôt avantageux qu'autrement. Dans cette province, où se limitent les opérations de nos agences, bien que plus calmes que d'habitude, elles sont généralement prospères. Le commerce des bois n'a pas été sans laisser de bénéfices, et les paiements, cette année, sur les exportations aux États-Unis, ont été faits avec une ponctualité remarquable, même pendant l'état aigu de la crise de l'été dernier. La récolte d'orge, d'avoine

et autres grains a donné une bonne moyenne et de bons prix, de même une grande production de foin, de fromages et de beurres a été vendue à des prix suffisamment rémunérateurs.

Quant au commerce de foin qui dans ces derniers temps n'a pas donné de résultats satisfaisants aux commerçants, je dois faire remarquer que si mes avis de l'an dernier avaient été plus généralement suivis, et que si les commerçants avaient limité leurs opérations en disposant de leur stock en faveur des agents des maisons européennes, au lieu de faire des consignations pour leur propre compte, la liste des pertes aurait été beaucoup plus petite, et le désastre qui est survenu pour un certain nombre de maisons maintenant en liquidation, aurait été évité.

L'année dernière, cette banque a refusé d'escompter les connaissements de foin pour l'Europe et a préféré perdre le profit de telles transactions plutôt que d'en courir les risques. La perspective en général pour l'avenir prochain, bien que non brillante, ne doit cependant pas nous effrayer. La manque de grandes dépenses en travaux publics empêchera une forte activité, jusqu'à ce que les affaires se soient améliorées aux États-Unis et en Angleterre. La surproduction de quelques manufactures, résultant de la demande plus faible, occasionnera sans aucun doute une diminution dans la fabrication, et cet état de choses durera jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande soit mieux rétabli, et dans une telle situation le commerce de la province de Québec sera nécessairement affecté.

Le printemps nous est arrivé à bonne heure, des pluies opportunes nous assurent une abondante récolte de foin et bien que le froid ait retardé la croissance des grains, des jours aussi chauds que ceux que nous venons d'avoir, répareront en grande partie le dommage, et nous aurons tout probablement une production plus considérable que jamais de beurre et de fromage.

Le commerce de bois de sciage dépend jusqu'à un certain point de la législation américaine, mais la demande d'autres pays où des expéditions ont déjà été faites, semble nous assurer que ce commerce sera prospère cette année. Depuis deux ans le commerce en bestiaux a diminué considérablement pour diverses causes dont la plus importante a été l'interdit des ports britanniques à l'entrée de notre bétail vivant, mais cela n'affecte pas particulièrement la province de Québec, car nos animaux sont trop petits pour être exportés vivants avec profit. Si cependant, le projet d'exporter le petit bétail de cette province, en carcasse, dans des navires frigorifiques peut être réalisé avec succès, les cultivateurs de cette province en retireront un grand profit. Toutefois cette entreprise, pour réussir, doit être confiée à des gens pratiques et ayant des capitaux suffisants pour le mener à bonne fin.

La proposition de l'adoption du rapport, ayant été appuyée par M. W. Strachan, vice-président, a été après discussion adoptée à l'unanimité. L'assemblée procéda ensuite à l'élection des directeurs et les scrutateurs déclarèrent les messieurs suivants élus directeurs pour l'année courante: MM. W. Weir, W. Strachan, Ed. Lichtenhein, A. S. C. Wurtele et Godfrey Weir. Après les votes de remerciements d'usage l'assemblée s'est ajournée.

A une réunion subséquente des directeurs, MM. Wm. Weir et W. Strachan ont été à l'unanimité réélus président et vice-président respectivement.

LA
BANQUE JACQUES CARTIER

Si la banque Jacques Cartier n'a pas réalisé, cette année, autant de profit que l'année dernière, c'est que les circonstances extraordinaires qui avaient permis de grossir les bénéfices du précédent exercice par le résultat d'opérations en dehors des affaires ordinaires de banque, ne se sont pas renouvelées; de sorte que les bénéfices nets de l'exercice clos le 31 mai dernier ne représentent que les gains des affaires de la banque et présentent, par conséquent, un caractère de permanence et de stabilité dont les actionnaires n'ont qu'à se réjouir. La banque a gagné cette année \$48,656 soit 9½ p. c. sur son capital. Dans les circonstances, avec la concurrence que se font les banques, les intérêts élevés qu'il faut payer aux déposants et la stagnation des affaires, ce résultat est satisfaisant. Il a permis à la banque de payer, comme d'habitude, 7 p. c. à ses actionnaires, de porter \$10,000 à son fonds de réserve qui est actuellement de 45 p. c. du capital, et de laisser \$8,289 au crédit des Profits et Pertes. Comme nous constatons, maintenant, par une comparaison avec le bilan de l'année dernière, que presque tous les comptes présentent une augmentation, tant les comptes de dépôts que ceux des placements et avances, nous ne pouvons que féliciter la direction, M. Desjardins, le président et M. de Martigny, l'actif directeur-gérant, surtout, d'avoir su tirer bon parti des ressources de la banque et d'avoir élargi le cercle de sa clientèle.

Nous espérons qu'ils continueront à progresser et que, continuant la politique de prudence suivie jusqu'à ce jour, ils sauront encore mieux faire pendant le prochain exercice. Disons, en terminant que les actions de la banque n'ont jamais été cotées aussi haut, à la bourse, que dans les six derniers mois.

Les pertes par incendie, aux États-Unis et au Canada, en mai 1894, sont un peu plus élevées que celles de mai 1893, mais le total de l'année reste à \$13,000-000 en dessous de celui des cinq premiers mois de 1893. Voici les chiffres:

	1893.	1894.
Janvier.....	\$17,958,400	\$10,568,400
Février.....	9,919,900	11,297,500
Mars.....	16,662,340	9,147,100
Avril.....	14,669,900	11,540,000
Mai.....	10,429,100	10,777,800
Totaux.....	\$69,637,650	\$53,330,000